



# GROUPES SCOLAIRES

## AIDE-MÉMOIRE – VISITE AVEC HÉBERGEMENT

### AVANT VOTRE VISITE

- ★ **Acquitter le dépôt au plus tard 30 jours après la date de réception du contrat**, ce dernier confirme votre réservation.
- ★ **Confirmer le nombre de participants 15 jours avant votre visite** (formulaire « Liste des participants ») par courriel [soutien@mon-camp.ca](mailto:soutien@mon-camp.ca) ou par télécopieur au 514 453-7601.
- ★ S'assurer que les enfants seront bien préparés pour leur séjour (voir le document « vêtements recommandés »).
- ★ S'assurer d'avoir les fiches santé des enfants (allergies, restrictions physiques, etc.). Vous pouvez utiliser le formulaire du Centre ou les fiches santé de votre école si les mêmes informations s'y retrouvent.

### LE JOUR DE VOTRE VISITE

- ★ Indiquer au chauffeur de prendre l'entrée menant à la partie supérieure du Centre (2ième entrée au 2455 boul. Perrot, dans le grand stationnement) le départ se fait au même endroit.
- ★ Donner les fiches santé à la personne responsable du Centre qui vous accueillera.
- ★ Informer le responsable qui vous accueillera de tout changement (nombre de participants, etc.) dès votre arrivée.
- ★ Vous diriger vers la Ruche (accueil) où se situe la cafétéria afin de rencontrer un membre de l'équipe de gestion.

### PENDANT VOTRE VISITE

- ★ Le Centre prend la charge des élèves à 100% pendant toute la journée.
- ★ Vous n'êtes pas tenus de suivre les groupes lors des activités.
- ★ **En cas d'urgence le jour, présentez-vous à la réception à la Ruche.**
- ★ **En cas d'urgence la nuit, présentez-vous à la Perdrière / infirmerie (porte bleue). Frappez et entrez.**
- ★ Tous les visiteurs doivent se stationner à la 2e entrée au 2455, boul. Perrot.
- ★ Les heures des repas doivent être respectées. Les repas sont servis au plus tard 30 minutes après l'heure prévue à votre horaire.
- ★ Il est interdit de fumer sur le terrain du Centre et d'utiliser toutes formes de combustion (chandelle, encens, poêle de camping, etc.) dans les chalets.
- ★ Il est interdit d'apporter des contenants en verre.
- ★ Il est interdit de déplacer des meubles ou quoi que ce soit à l'extérieur des chalets.
- ★ Tout article manquant ou endommagé sur le site, par le groupe, sera facturé au client.
- ★ Le couvre-feu est à 23 h.

### APRÈS VOTRE VISITE

- ★ Faites-nous part de vos commentaires, votre opinion est importante pour nous !



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 [info@mon-camp.ca](mailto:info@mon-camp.ca) T 514 453-7600

MON-CAMP.CA